



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**Le Mercredi 8 Décembre 2021
À 13h30 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER - J. MUJICA - M. ANZALONE - V. POCHITALOFF - G. QUEYREL - N. JANVIER - D. PEGAZ - J.C. PEYRIN - P. DURIF

Invités : J. GRAND LABORET - H. BRUYÈRE - J. CI LUNEL - N. ALLEMAND - G. CASSAGNE - M. LÊ - J. GARDON

Excusés : F. BRESSON - J.M. GINEY - P. COIGNAT - O. FOURNIER - P. BANIZETTE – S. FERRATIER

Le Président Tonnelier ouvre la séance à 13h35 et remercie les participants qui ont pu se libérer.

Le Président explique que le Bureau sera de courte durée mais qu'une question concernant la RH doit être examinée en urgence. Il passe la parole à Gilles Cassagne, Directeur de la Ligue.

1. Présidence (Th Tonnelier / G Cassagne) :

- Gestion RH : Prime exceptionnelle de fin d'année :

Gilles Cassagne explique qu'au cours des entretiens individuels il a été souvent interpellé par les salariés depuis plusieurs années sur des questions de rémunérations. Il précise que la Ligue n'a pas de politique salariale organisée et que c'est un sujet qui doit faire l'objet d'une étude dans l'année.

Toutefois, les absences de longues durées et départs de personnel ont fait l'objet d'un redéploiement des tâches pour pallier ces absences sur le personnel administratif.

Il propose qu'une prime exceptionnelle d'un montant de 200 € brut soit attribuée au personnel administratif non cadre, dont la présence dans les effectifs de la Ligue est d'une durée supérieure à 2 mois.

Cette prime exceptionnelle concerne 13 agents des services administratifs, son impact sur le budget, charges comprises, sera d'environ 4 000 €.

Avis favorable du Bureau à l'unanimité.

- Véhicule CTL : Changement de catégorie de véhicules

Jérôme Gardon demande d'attribuer des véhicules type « Capture » 4/5 places aux Conseillers Techniques de Ligue en remplacement des « Clio » 2 places.

Il expose que cette demande aura un impact d'environ 10 000 € sur le budget et que c'est une façon de remercier les CTL qui font beaucoup de kilomètres, pour leurs bons services.

Il précise que les salaires des CTL sont pris en compte soit par le Ministère (avec complément FFR) soit en totalité par la FFR.

Enfin, il expose qu'avec ce type de véhicule ils pourront covoiturer lors de déplacements sur les mêmes destinations. Par ailleurs, ils travaillent aussi depuis leur véhicule, il leur faut, en conséquence, des voitures confortables.

Le Bureau s'interroge sur l'impact des changements de véhicules pouvant s'interpréter comme une transformation de véhicules de service en véhicules de fonction avec nécessité de prise en compte des avantages en nature correspondants.

Le Président propose de reporter la décision qui n'a pas de caractère d'urgence, lors d'un prochain Bureau et dans cette attente demande à Maxence Lè de faire l'étude sur la notion de véhicule de service et véhicule de fonction et des avantages en nature qui sont liés.

Avis favorable à la proposition du Président.

2. Secrétariat Général (J Cl Peyrin / J Cl Lunel) :

- Réactivation du club du RC HAUTE BRESSE ST TRIVIER DE COURTES

Le dossier complet est présenté par J Cl Lunel : Avis favorable à l'unanimité. Le dossier sera transmis à la FFR.

- Affiliation à la FFR du club KMERS7'S

Le nom proposé pour le futur club, rappelant un passé historique douloureux, est refusé à l'unanimité des membres présents. Il est demandé aux responsables de ce projet de déposer un nouveau dossier en ayant changé le nom de l'association.

- Prochain Bureau Directeur

Le prochain Bureau Directeur aura lieu le Jeudi 16 décembre à 20 h, en visio : il sera consacré essentiellement aux compétitions régionales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h15.

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN